CONCERTATION
SUR LA MODERNISATION
DU STADE

# ROLAND-GARROS

## Dossier de concertation

Octobre - Novembre
2011

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS

www.concertation-rolandgarros.fr

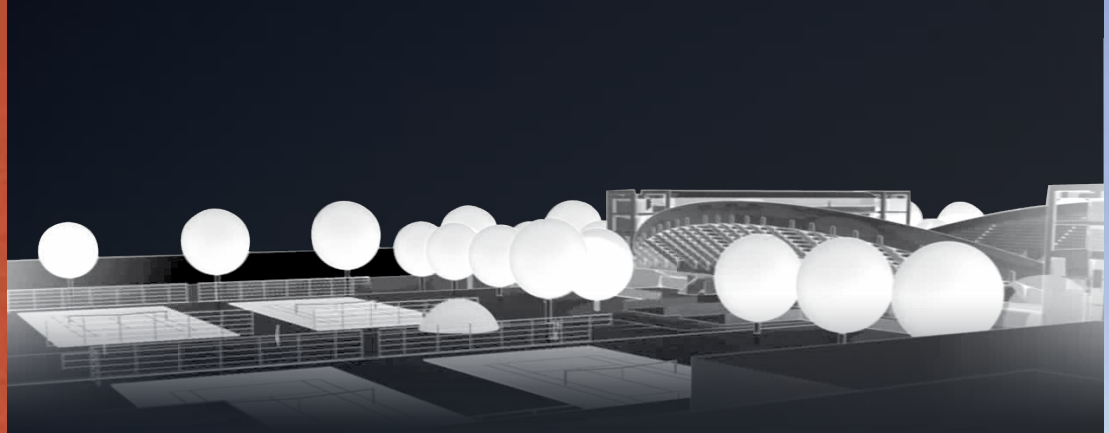

# EDITO

En 2011, le tournoi de Roland-Garros a confirmé qu'il était une réussite publique, médiatique et économique. Ainsi, il est aujourd'hui le porte-drapeau du tennis français, contribuant très largement à la pratique du sport, amateur et professionnel, dans l'ensemble du pays.

Malgré cette réussite, l'avenir du tournoi est aujourd'hui menacé. Roland-Garros n'est plus en mesure de répondre aux attentes toujours plus élevées de ses différents " acteurs " : joueurs, public, médias, partenaires... En cause ? Un espace trop restreint et des équipements dépassés.

Le projet que nous vous présentons aujourd'hui, dans le cadre de la concertation, prévoit d'une part, d'augmenter la superficie du site actuel et, d'autre part, d'améliorer son fonctionnement et ses équipements. Au programme, entre autres : la couverture du court central d'un toit rétractable afin de pouvoir jouer par tous les temps et en soirée, la démolition du court n°1 pour permettre la création d'une vaste esplanade ainsi que la réalisation d'un nouveau court intégrant des serres. Respectueuse de l'histoire, cette opération privilégiera l'aspect qualitatif à l'aspect quantitatif dans un souci de responsabilité et de durabilité. Elle garantira ainsi un bel avenir au tournoi de Roland-Garros et au tennis français.

La concertation publique, organisée du 8 octobre au 20 novembre 2011, sera menée sous l'égide d'une personnalité indépendante, M. Jean-Pierre Tiffon. Ce garant, nommé par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP), veillera à la sincérité et à la transparence de l'information mise au débat et au bon déroulement de cette opération.

Nous attendons beaucoup de ce moment de rencontre et d'échanges. Cette concertation représente une opportunité pour toutes et tous de s'informer précisément sur le projet. C'est également l'occasion pour la FFT de recueillir vos avis et vos propositions pour nous permettre d'enrichir le projet et réussir une gestion respectueuse pour tous des travaux et du stade modernisé.

Jean Gachassin
Président de la Fédération Française de Tennis

# SOMMAIRE


## PARTIE 1 ..... p.5

LE PROJET DE MODERNISATION DU STADE ROLAND-GARROS

- Les évolutions sur l'espace et les infrastructures
- Le parti pris d'un développement responsable
- Les enjeux du projet de modernisation
- L'organisation du site pendant le tournoi

## PARTIE 2 ..... p.19

UNE OPERATION INDISPENSABLE À L'AVENIR DU TOURNOI ET DU TENNIS FRANCAIS

- Un stade intégré à un environnement dynamique et attractif
- Roland-Garros : un tournoi de tennis majeur...
- ... mais dont le statut est menacé

## PARTIE 3 ..... p.25

LES ACTEURS ET LE FINANCEMENT

- Les acteurs : un " travail d'équipe "
- Le financement : à la portée de la Fédération Française de Tennis

## PARTIE 4 ..... p.29

MODALITES DE LA CONCERTATION ET CALENDRIER PREVISIONNEL

- Pourquoi concerter ?
- Informations pratiques
- Le calendrier : rétrospective et prospective

FedEx

PARTIE 1

# LE PROJET DE MODERNISATION DU STADE ROLAND-GARROS

## Les évolutions sur l'espace et les infrastructures

Elaboré par la Fédération Française de Tennis, avec le soutien déterminé de la Mairie de Paris, le projet de modernisation du stade Roland-Garros prévoit un vaste réaménagement. Panorama des différentes facettes du projet.

Le stade Roland-Garros actuel se déploie sur 8,6 hectares en phase tournoi. Le projet prévoit de porter sa superficie à 12,8 hectares pendant le tournoi (hors installations du centre sportif Jean Bouin, utilisées pour l'entrainement des joueurs) et à 9,6 hectares le restant de l'année. Cet agrandissement sera rendu possible par l'ajout de nouveaux espaces au site historique :

- une partie du Jardin des Serres d'Auteuil, pendant la durée du tournoi ;
- le nouveau court des serres et les bâtiments en meulière de façon permanente ;
- le Fonds des Princes de façon permanente.

De plus, pendant le tournoi, les installations du centre sportif Jean Bouin, restructurées en profondeur, serviront de zones d'entrainement pour les joueurs du tournoi.
Le centre national d'entrainement (CNE) qui sera implanté sur une partie de la parcelle Hébert, Porte d'Auteuil, complètera utilement ce dispositif.

### Rendre fonctionnelle et " lisible " la structure générale du stade

Le projet de modernisation du stade Roland-Garros prévoit de créer un vrai cœur de tournoi au voisinage du court central Philippe Chatrier. La place des Mousquetaires prendra la forme d'une vaste esplanade. La réorganisation des dix-huit courts dans l'enceinte permettra de mieux équilibrer les flux de spectateurs et par voie de conséquence de créer des endroits différenciés de services au public.

### Améliorer les espaces publics

L'agrandissement du site va permettre un meilleur ordonnancement des espaces de respiration, de jeux, de services au public... Cette réorganisation des espaces publics dans l'enceinte du stade permettra de mieux répartir les flux de spectateurs et donc leur confort.

**> La nouvelle place des Mousquetaires : un cœur de stade plus grand et convivial**

Honorant la mémoire de l'équipe de France de tennis victorieuse à six reprises de la Coupe Davis de 1927 à 1932, la place des Mousquetaires prendra une nouvelle dimension. Grâce à la destruction du court n°1, elle sera étendue et réaménagée. L'espace sera aéré et ouvert. Il offrira la possibilité de se restaurer et de regarder des matches sur écran géant, grâce à un écran installé sur le côté Est du court central. La nouvelle place des Mousquetaires a vocation à devenir un lieu d'ambiance, de convivialité, de partage et de détente.

**> Jardin des Serres d'Auteuil : l'extension « verte » du stade**

Respectueuse de la richesse du lieu, l'extension du tournoi sur une partie du Jardin des Serres d'Auteuil permettra de créer des espaces de respiration et de découverte, dans un patrimoine horticole exceptionnel.

**> Allées : des voies bien dimensionnées et propices à la déambulation**

Le stade sera structuré autour de 2 allées perpendiculaires :
- l'actuelle allée Suzanne Lenglen sera accompagnée sur son côté Ouest par une large percée visuelle d'environ 20 mètres formant un long jardin de fleurs, avec le bois de Boulogne en fond de perspective ;
- l'actuelle allée Marcel Bernard, qui relie le court Suzanne Lenglen au court Philippe Chatrier longera la place des Mousquetaires par le Sud et se prolongera, sous le nom d'Allée des Serres, jusque dans le Jardin des Serres d'Auteuil pour faire la jonction avec le court de 4 950 places.

Ces deux allées bénéficieront d'une mise en valeur adaptée (nouvelles plantations, éclairage…).

**> Avenue Gordon Bennett : une partie intégrante du stade pendant le tournoi**

Pendant l'événement, l'avenue Gordon Bennett continuera de fonctionner comme elle le faisait jusqu'à présent. Elle facilitera également la circulation entre le site historique et les nouvelles installations du Jardin des Serres d'Auteuil.

**> Entrées du stade : des possibilités supplémentaires**

La nouvelle configuration permettra de créer de nouvelles entrées qui aideront à réduire les files d'attente et à fluidifier les déplacements des spectateurs durant le tournoi.

## Moderniser les installations sportives

**> Court central Philippe Chatrier : l'installation d'un toit rétractable**

Avec ses 15 000 places, le central Philippe Chatrier est le plus grand court du stade Roland-Garros. Cet équipement sera entièrement repensé pour le mettre au niveau de ses meilleurs homologues mondiaux. L'innovation la plus visible sera la mise en place d'une couverture rétractable qui pourra être activée très rapidement (en dix minutes). Elle permettra d'assurer la continuité du jeu en cas d'intempéries, d'organiser des sessions de soirée et d'améliorer le confort des spectateurs. Elle portera la hauteur du court de 18 à 31 mètres. Par ailleurs, les tribunes seront revues afin d'optimiser le bien-être et la sécurité du public : reconstruction ou modification de celles situées en haut, adaptation de celles implantées en bas et développement de l'offre de sièges proches du court pour les spectateurs. Enfin, de nouveaux espaces seront aménagés pour améliorer l'accueil des joueurs et des différentes populations du tournoi.

### 35 courts pour le tournoi

**18 pour les matches**
- Site historique : 17 dont 1 central de 15 000 places au toit rétractable et 1 central bis de 10 000 places à la couverture amovible à terme
- Jardin des Serres d'Auteuil : 1 court de 4 950 places

**17 pour les entraînements délocalisés**
- Centre sportif Jean Bouin : 17 courts

**> Court central bis Suzanne Lenglen : un toit amovible à terme**

Proposant 10 000 places, ce terrain devrait lui aussi être à terme doté d'une couverture.

**> Nouveau court de 4 950 places : une réalisation originale grâce à ses serres**

Au troisième rang en termes de capacité (3 500 spectateurs), le court n°1 sera détruit pour laisser la place à une grande esplanade et sera remplacé par un nouveau court plus grand : un équipement constitué de quatre serres enchâssant un court semi-enterré, d'une capacité de 4 950 places, édifié dans la partie Sud-Est du Jardin des Serres d'Auteuil. Il présentera plusieurs particularités : il disposera d'une base de gradins en dur semi-enterrée surmontée d'autres gradins. Il sera entouré sur ses quatre côtés de serres qui formeront un auvent en partie haute pour les spectateurs des gradins élevés. Un déambulatoire offrira des vues directes sur les plantes présentes dans les serres. Ce nouveau court créera l'événement par son mariage entre le minéral et le végétal et entre le sport

et la nature. En-dehors du tournoi, particulièrement en été, cet équipement pourra accueillir, selon une programmation à définir, des activités culturelles et de loisirs.

**> Fonds des Princes : aménagement de cinq à huit courts dont un de 2 000 places**

Situé à l'extrême pointe Ouest de Roland-Garros, le Fonds des Princes faisait déjà partie du stade pendant le tournoi et accueillait un village de relations publiques. Le reste de l'année, ses cinq courts en dur étaient rendus à la Ville de Paris. Accolé à la zone à l'Ouest du court Suzanne Lenglen, déjà dédiée à la compétition, il formera désormais un nouvel ensemble qui permettra l'installation de cinq à huit courts (en fonction des options d'aménagement qui seront retenues sur le reste du stade) dont un de 2 000 places.

**> Restructuration des courts situés entre le Chatrier et le Lenglen**

Cet espace qui accueille actuellement six terrains de jeu ne sera bientôt plus occupé que par quatre courts d'une capacité de 600 à 1 000 places. Ce réaménagement vise avant tout à assurer un meilleur confort des spectateurs, une plus grande fluidité de la circulation au cœur du tournoi pour tous, et à ouvrir la possibilité d'une couverture télévisuelle de meilleure qualité.

**> Gradins : plus de confort**

Preuve que l'aspect qualitatif l'emporte sur l'aspect quantitatif, la capacité d'accueil des spectateurs de l'ensemble des courts ne sera augmentée que de 6%. Mais le progrès sera plus important en termes de confort. Les tribunes démontables qui cernaient certains courts annexes seront remplacées pour l'essentiel par des gradins fixes. Par ailleurs, la FFT entend bien profiter des travaux projetés pour offrir aux personnes en situation de handicap des conditions d'accueil adaptées. A cet effet, un Schéma directeur d'accessibilité est actuellement en cours d'élaboration avec le concours d'associations représentatives.

**> Courts d'entraînement : le centre sportif Jean Bouin en renfort**

En complément du site historique du tournoi de Roland-Garros, les joueurs et joueuses pourront bénéficier pour leur entraînement des infrastructures du centre sportif Jean Bouin, dont la FFT est titulaire de la concession.

## Optimiser les espaces dédiés aux différentes populations du tournoi

### 1. LES SPECTATEURS

**> Les services au public**

Les nouveaux espaces du stade permettront d'améliorer quantitativement et qualitativement les services à destination du public. Les zones de restauration avec places assises seront en particulier doublées et réparties en trois grandes zones du stade (Fonds des Princes, stade Roland-Garros historique, Jardin des Serres). Les zones de détente, d'information, les commodités... seront également plus nombreuses et mieux identifiées.

### 2. LES MEDIAS

**> Nouveau centre des médias : à la pointe de la technologie**

Au rez-de-chaussée du court central Philippe Chatrier et sur une partie du nouveau bâtiment qui sera construit sur le site de l'actuel centre national d'entraînement localisé au Nord du stade Roland-Garros (côté bois de Boulogne), le projet prévoit d'aménager un nouveau centre des médias.

### 3. LES JOUEURS

Le confort des joueurs et de leur entourage sera renforcé par l'aménagement de nouveaux espaces au sein du court central Philippe Chatrier.

### 4. LES EQUIPES D'ORGANISATION DU TOURNOI

**> Le bâtiment de l'organisation du tournoi**

Le nouveau bâtiment qui sera réalisé sur une partie du site de l'actuel centre national d'entraînement accueillera les collaborateurs de la FFT impliqués dans l'organisation du tournoi. Le nouveau bâtiment sera surplombé par une terrasse offrant une vue imprenable sur l'ensemble du site, la ville de Paris et ses environs.

## Construire un nouveau centre national d'entraînement (CNE)

Pour permettre la réalisation du nouveau bâtiment de l'organisation du tournoi, le CNE sera transféré du site historique de Roland-Garros au stade Georges Hébert implanté à proximité immédiate. Il proposera aux éléments les plus prometteurs du tennis français un environnement optimal pour progresser et devenir les champions de demain. S'étendant sur près de 1,5 hectare, ce nouveau CNE comprendra :

- un bâtiment d'environ 10 000 mètres carrés situé dans la partie Sud du terrain, à droite de la place de la Porte Molitor. Il accueillera des locaux à usages sportifs (sept courts couverts, des salles d'échauffement, de musculation...), des capacités d'hébergements (pour une quarantaine d'apprentis champions), des espaces de formation...

La terrasse sommitale sera équipée d'un terrain multisports.

Et le sous-sol proposera une cinquantaine de places de stationnement ;

- quatre courts extérieurs aménagés au-dessus du central téléphonique « Murat ».

## Créer une ouverture sur la ville

Ouvrir Roland-Garros sur le quartier qui l'entoure et non plus le maintenir fermé sur lui-même, c'est l'une des grandes innovations du projet de modernisation du stade. La Fédération Française de Tennis soignera le traitement de tous les espaces et équipements visibles depuis la voie publique, notamment le long du boulevard d'Auteuil et de l'avenue Gordon Bennett. Par ailleurs, elle réfléchit aux usages publics d'une partie de l'esplanade paysagée qui sera aménagée entre le site actuel et le Jardin des Serres d'Auteuil, du court des serres et des bâtiments en meulière.

## Le comparatif aujourd'hui/demain et avec les autres tournois du Grand Chelem

| | Roland-Garros Aujourd'hui | **Roland-Garros Demain** | Open d'Australie | Wimbledon | US Open |
|---|---|---|---|---|---|
| Superficie (en hectares) | **8,6** | **12,8** (en configuration tournoi) | **20** | **20** | **14** |
| Installations | **20 courts** | **35 courts** (dont 1 central de 15 000 places au toit rétractable et 1 central bis de 10 000 places) | **24 courts** (dont 1 central de 15 000 places et 1central bis de 10 000 places aux toits rétractables) | **41 courts** (dont 1 central de 15 000 places au toit rétractable et 1 central bis de 10 000 places | **32 courts** (dont 1 central de 23 000 places 1 central bis de 8 000 places |
| Capacité d'accueil / jour | **37 500** | **40 000 en journée 15 000 en soirée*** | **45 000 en journée 22 000 en soirée** | **46 800** | **37 000 en journée 23 000 en soirée** |

* Les 15 000 spectateurs de la session de soirée ne seront pas tous de « nouveaux spectateurs » beaucoup de spectateurs de la journée prolongeant pour la soirée.

## La révision simplifiée du Plan local d'urbanisme en cours

Pour permettre la réalisation du projet de modernisation du stade Roland-Garros, la Mairie de Paris a lancé une procédure de révision simplifiée du Plan local d'urbanisme sur le site concerné (lire le détail en p.10). Elle comprend une phase de concertation publique lancée le 24 juin 2011. Cette dernière étant dissociée de la concertation sur le nouveau stade actuellement conduite par la Fédération Française de Tennis.

## Un paysagiste conseil de renom responsable du Schéma directeur paysager

Si le projet de modernisation du stade Roland-Garros est considéré comme qualitatif et original, c'est notamment parce qu'il a bénéficié de l'expertise d'un professionnel à la réputation internationale :
Michel Corajoud, paysagiste, a beaucoup travaillé sur les problématiques d'aménagement de parcs (à Paris, Lyon, Saint-Denis de la Réunion, Sesto San Giovanni en Italie...) et espaces publics (quais à Bordeaux, couverture de l'autoroute A1 à Saint-Denis, avenue de Paris à Paris...). Il a reçu notamment le Grand Prix du paysage et de l'urbanisme.

# Le parti pris d'un développement responsable

Favoriser l'insertion du projet dans son environnement en minimisant son impact et même en bonifiant le patrimoine existant : c'est le parti pris de ce projet, qui s'inscrit dans une démarche de développement responsable.

## L'encadrement de l'opération par des dispositions juridiques

**Environnement**

Le stade de Roland-Garros et le bois de Boulogne sont inscrits en « site classé » au titre du Code de l'environnement. Cela signifie qu'ils ne peuvent pas être modifiés dans leur état ou leur aspect sauf autorisation spéciale.
Cette dernière est délivrée par le ministre de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement sur avis de la Commission départementale ou nationale de la nature, des paysages et des sites. La Commission départementale a donné son accord sur l'opportunité de poursuivre les réflexions sur le réaménagement de Roland-Garros sur le territoire parisien.

La Fédération Française de Tennis a engagé une étude visant à établir l'impact du projet de modernisation du stade Roland-Garros sur son environnement et les solutions pour l'optimiser, notamment en matière de flux de circulation (voitures, piétons, transports en commun...) et de requalification des espaces publics. Cette étude d'impact sera jointe au dossier de l'enquête publique dite « Bouchardeau » que la FFT doit conduire en application des articles R. 123-7 à R. 123-23 du Code de l'environnement.

**Patrimoine**

Les serres principales, le sol, les façades et les toitures des bâtiments en meulière situés à l'arrière de la grande serre du Jardin des Serres d'Auteuil sont inscrits au titre des monuments historiques et nécessitent un avis conforme des architectes des bâtiments de France. Ces derniers seront également saisis des dossiers de permis de construire dans le stade au titre des abords des monuments inscrits ou classés sur le secteur, notamment liés aux abords des maisons construites dans les années 1930 présentes sur Boulogne-Billancourt.

**Urbanisme**

La modernisation du stade Roland-Garros sera réalisée dans un cadre défini dans le projet de révision simplifiée du Plan local d'urbanisme (PLU) relatif à ce site. S'agissant de la hauteur maximale des constructions, le projet de révision simplifiée du PLU sur le site de Roland-Garros fixe des limites raisonnables puisqu'elles correspondent aux plafonds que le PLU applique sur la plus grande partie du territoire parisien (notamment dans le 16ème arrondissement) et sont équivalentes à celles des équipements de même nature existants à l'étranger. Concrètement, les courts Chatrier et Lenglen respecteront les hauteurs respectives de 31 et 25 mètres. A l'exception de ces deux émergences, les hauteurs des constructions sur le site historique restent limitées à 18 mètres.

## L'élaboration d'un Schéma directeur paysager

Elaboré par le paysagiste Michel Corajoud, le Schéma directeur paysager repense le « quartier Roland-Garros ». Il effectue les nécessaires arbitrages entre les éléments patrimoniaux protégés (Serres d'Auteuil et bois de Boulogne), environnementaux (mise en valeur du patrimoine paysager de ce triangle aux frontières du bois de Boulogne), sportifs et événementiels (distinction entre les espaces du tournoi à vocation pérenne ou saisonnière). Il délivre également le mode d'emploi pour favoriser l'insertion harmonieuse du nouveau stade dans son quartier. Ce Schéma directeur paysager s'inscrit dans la démarche développement durable de la FFT.

## Une meilleure valorisation des serres du Jardin d'Auteuil

Le projet de modernisation du stade Roland-Garros se développera sur la partie technique proche du périphérique du Jardin des Serres d'Auteuil, où sera construit un court de 4 950 places. Protégées au titre des monuments historiques, la serre principale et les quatre serres attenantes, édifiées à la fin du XIXe siècle sur les plans de Jean-Camille Formigé, ne seront aucunement concernées par les travaux. Le nouveau court intègrera des surfaces de serres réinterprétant de façon contemporaine l'architecture des serres historiques. Toutes les solutions seront mobilisées pour favoriser l'intégration de l'équipement dans son environnement. Il sera mis en oeuvre dans le strict respect des patrimoines architectural et végétal existants et n'augmentera pas l'espace actuellement bâti dans le Jardin des Serres d'Auteuil. Il sera semi-enterré pour respecter la hauteur des serres historiques. L'usage par le public du Jardin des Serres d'Auteuil pendant le tournoi sera encadré par une charte restant à élaborer.

## Le signal d'un renouveau du Jardin Botanique

La Mairie de Paris a initié une importante réflexion relative au renouveau du Jardin Botanique de Paris qui fédère quatre sites d'exception s'étendant sur 83 hectares et accueillant 15 000 espèces et variétés de plantes : le Jardin des Serres d'Auteuil, le parc de Bagatelle, le parc floral et l'Arboretum de l'école du Breuil.

L'intégralité des plantes de la partie technique du Jardin d'Auteuil sera redistribuée dans les serres du site et au parc floral. Les nouvelles serres adossées au nouveau court de 4 950 places proposeront notamment l'exploration de la flore de différents continents (Amérique, Océanie, Asie et Afrique). En écho, les quatre serres historiques Formigé présenteront quatre biotopes menacés, un par continent précité, de territoires ayant des liens historiques avec la France :

- pour l'Océanie, la mise en valeur de plantes néo-calédoniennes endémiques (c'est-à-dire n'existant naturellement que dans des zones très restreintes) ;
- pour l'Afrique, l'exposition de végétaux sahéliens afin de traiter du problème de la désertification ;

- pour l'Amérique, la présentation de plantes guyanaises en vue d'évoquer la disparition des forêts équatoriales ;
- pour l'Asie, la mise en avant de végétaux vietnamiens (ou cambodgiens ou laotiens) traitant du problème de la menace de disparition des zones humides.

Le reste des collections sera réorganisé de manière plus attractive pour le grand public tout en gardant une grande rigueur scientifique. Il y aura des espaces dédiés aux plantes des climats tropicaux humides et secs, aux plantes tropicales utilitaires (caféier, coton, canne à sucre...) et aux collections conservatoires telles que celle des palmiers (150 espèces soit 7% de la biodiversité mondiale).

Les plantes du Jardin des Serres d'Auteuil qui seront réaffectées au parc floral prendront place dans deux pavillons qui seront rénovés. Ils seront consacrés aux végétaux primitifs de l'ère Jurassique et aux végétaux accrobranchés (plantes poussant sur d'autres plantes ou grimpantes).

Le projet de modernisation du stade Roland-Garros est une opportunité pour engager une démarche de revalorisation des collections botaniques du Jardin des Serres d'Auteuil, et plus généralement du Jardin Botanique de Paris ainsi que de développement de leur succès auprès du public.

## Une offre de qualité pour les activités sportives de proximité

La réalisation du projet de modernisation du stade Roland-Garros ne se fera pas au détriment de la pratique sportive associative et scolaire dans le quartier de la Porte d'Auteuil. En complément de plusieurs réflexions déjà engagées par la Mairie de Paris pour la requalification ou le redéploiement de certains équipements sportifs du 16ème arrondissement, tout est prévu pour que les équipements dédiés qui seront supprimés soient remplacés à proximité par une offre équivalente, voire de meilleure qualité pour le sport scolaire et/ou de proximité.

**- Stade Georges Hébert et hippodrome d'Auteuil :** la partie Sud du stade Georges Hébert est destinée à accueillir le centre national d'entraînement (CNE) de tennis actuellement implanté sur le site historique de Roland-Garros. Les actuels utilisateurs du stade Georges Hébert pourront utiliser les nouvelles installations sportives qui seront installées par la Mairie de Paris sur l'hippodrome d'Auteuil, situé à seulement une centaine de mètres : en novembre 2011, elle livrera un terrain de football en herbe, une piste d'athlétisme de 400 mètres avec six couloirs et des aires de lancer de poids, de saut en hauteur et de saut en longueur. Et fin 2012, elle mettra en service un terrain de rugby synthétique, un terrain de hockey sur gazon et deux terrains de basket-ball. Les travaux de construction du CNE ne pourront commencer qu'à partir du moment où les nouveaux équipements seront mis en service. La partie Nord du stade Georges Hébert concervera un anneau d'athlétisme de quatre couloirs pour les scolaires, entourrant un terrain de handball.

**- Stades Suchet et Géo André :** les deux gymnases supprimés au Fonds des Princes seront remplacés par deux nouveaux équipements qui prendront place sur chacun des deux sites, permettant un rapprochement significatif des usagers. Sur le stade Suchet : un gymnase de catégorie C semi enterré avec deux salles de sport et un mur d'escalade ; sur le stade Géo André : un gymnase de catégorie C. Leur livraison est prévue pour la rentrée 2015.
Les gymnases du Fonds des Princes ne seront démolis que lorsque les installations de substitution auront été mises en service, à savoir, sur le stade Suchet, un gymnase provisoire fermé et chauffé, livré à la rentrée 2014 (il sera ultérieurement transformé en terrain d'éducation physique (TEP) dédié au handball), et, sur le stade Géo André, un gymnase provisoire couvert et chauffé de 30x20 mètres.

**- Dalle Sarrail (basket-ball et tennis) :** situé près du stade Georges Hébert, cette dalle qui accueille des terrains de basket-ball et de tennis sera couverte au cours des prochaines années.

**- Centres sportifs Niox et Montherlant :** les terrains de tennis actuellement localisés au Fonds des Princes seront remplacés par trois ou quatre courts qui seront dotés d'une couverture. Par ailleurs, la FFT réfléchit actuellement aux modalités d'utilisation de deux ou trois courts sur le stade Roland-Garros.

**- Des compensations pour les clubs de tennis :** en plus de la couverture de courts aux centres sportifs Niox et Montherlant, ils se verront proposer des solutions de substitution ailleurs à Paris (15ème, 16ème et 17ème arrondissements) et à Puteaux (parc interdépartemental).

**- Gymnase Jean Bouin :** quand tous les équipements autour de la Porte d'Auteuil auront été livrés, ce gymnase sera rénové complètement.

**- Centre sportif Jean Bouin :** le centre sportif Jean Bouin sera restructuré en profondeur par la Fédération Française de Tennis, titulaire de la concession. La FFT s'était, en effet, portée candidate à la consultation lancée par la Mairie de Paris, aux côtés de la Ligue de tennis de Paris et du club historique du Paris Jean Bouin afin de pérenniser la pratique du tennis dans le quartier.

## Une dynamisation attendue des retombées sur l'économie et l'emploi

Selon l'étude DAFSA conduite en 2007, le tournoi de Roland-Garros est économiquement bénéfique pour l'agglomération parisienne. Son impact économique a été évalué à 245 millions d'euros en additionnant les dépenses de l'organisateur, des spectateurs à l'extérieur du site (hébergement, restauration, shopping...) ainsi que du public et des entreprises à l'intérieur de l'enceinte. L'enquête a encore révélé que le tournoi permettait l'emploi de 4 600 personnes, outre les 614 stagiaires pour lesquels un grand nombre des stages sont diplomants. Les 273 millions d'euros d'investissements prévus pour matérialiser ce projet profiteront aussi à de nombreux acteurs économiques comme les entreprises du BTP et plus largement à l'économie francilienne.

## Une participation au renforcement du rayonnement sportif de Paris

Parc des Princes, Palais omnisports de Paris-Bercy, stade Pierre de Coubertin..., la capitale est bien pourvue en équipements d'envergure qui accueillent régulièrement des événements de haut niveau. Le nouveau Roland-Garros renforcera encore son attractivité sportive.

## Le soutien du Conseil de Paris

141 des 163 Conseillers de Paris ont voté le 12 juillet 2011 pour la signature d'une convention avec la Fédération Française de Tennis afin de lui permettre de mettre en œuvre son projet de modernisation du stade Roland-Garros.

## Une meilleure gestion de la desserte par les transports en commun

Trois stations et deux lignes de métro, quinze arrêts et onze lignes de bus ainsi que neuf stations de Vélib'..., le stade Roland-Garros est bien irrigué par les modes de déplacement respectueux de l'environnement.

Sur les 460 000 spectateurs en 2011, environ 208 000 sont venus en métro (45%), 49 000 en bus (11%), 150 000 en voiture individuelle (32%) et 19 000 ont utilisé le co-voiturage (4%). Les transports en commun sont donc majoritairement utilisés.

Le projet de modernisation permettra de mieux gérer les flux de spectateurs en ouvrant le stade aux niveaux du Fonds des Princes et du nouveau court du Jardin des Serres. Ce rééquilibrage permettra de réduire les flux sur la station de métro Porte d'Auteuil et sur les trottoirs de l'avenue de la Porte d'Auteuil, et de mieux les répartir sur l'ensemble du site. En outre, la FFT réfléchit avec la Mairie de Paris sur une amélioration des cheminements piétons entre le stade et les accès aux transports en commun.

De son côté, la voiture individuelle bénéficie également d'une large accessibilité (via l'A13 et le boulevard périphérique parisien notamment). L'offre de parking est correctement proportionnée par rapport aux besoins (2 150 places de parking à proximité du stade) et des réserves de places existent. Il n'y a donc pas de risque de saturation d'autant que la FFT a mis en place de nombreuses actions en vue de limiter les déplacements des spectateurs en voiture : incitation à l'utilisation des transports en commun (notamment par une communication sur les billets, les guides des spectateurs et le site internet), mise en place de navettes gratuites permettant de rejoindre le stade depuis les stations de métro…. Ainsi, si à la fin des années 90, près de 50% des visiteurs déclaraient venir en voiture, ils ne sont plus que 30% aujourd'hui.

# Les enjeux du projet de modernisation

En associant respect de l'histoire, modernité, ambition maîtrisée, esthétique et insertion harmonieuse dans son contexte local, la philosophie du projet de modernisation du stade Roland-Garros entend être à la hauteur des enjeux sportifs, économiques, sociaux, urbains, culturels et environnementaux du XXIe siècle.

## Garantir le statut de tournoi majeur du circuit professionnel

Face à des tournois concurrents de plus en plus performants, il est indispensable d'innover pour garantir le prestige du tournoi de Roland-Garros et donc son avenir sur tous les plans : sportif, médiatique, économique, tennistique…
Ce projet porte une dimension qui le dépasse. C'est aussi celui de la France et de son rayonnement international.

## Concilier le passé et l'avenir

D'une certaine manière, Roland-Garros est un fleuron du sport français et mondial. Il est donc important de préserver son âme sans pour autant empêcher son évolution. C'est l'assurance de la pérennité et du statut de l'épreuve. La modernisation du site de la Porte d'Auteuil était la solution la plus pertinente pour concilier le passé et l'avenir.

## Privilégier une démarche qualitative plutôt que quantitative

Certains tournois pratiquent la course au gigantisme. Ce n'est pas la voie choisie par la Fédération Française de Tennis. Sinon, elle aurait opté pour la relocalisation de Roland-Garros sur d'autres territoires franciliens qui lui proposaient des sites incomparablement plus vastes. Comme son parti pris était plus qualitatif que quantitatif, elle a préféré rester à Paris. Son ambition n'est pas de battre les records du nombre d'hectares de surface et de spectateurs accueillis, mais bien d'offrir à tous les acteurs du tournoi des installations irréprochables, dignes de la capitale et respectueuses de leur environnement.

## Accroître l'attractivité pour tous les acteurs

La réussite du tournoi de Roland-Garros repose sur la satisfaction de toutes ses parties prenantes : les joueurs et leur entourage, les spectateurs, les médias, les téléspectateurs, les partenaires... Le projet de modernisation du stade vise à répondre à leurs attentes, parfois différentes voire contradictoires, en intervenant sur les points suivants :
- s'insérer dans le site sensible du Jardin des Serres d'Auteuil et son quartier ;
- rendre fonctionnelle et « lisible » la structure générale du stade et améliorer les espaces publics ;
- moderniser les installations sportives ;
- optimiser les espaces dédiés aux différentes populations du tournoi ;
- construire un nouveau centre national d'entraînement (CNE).

## Inscrire le projet dans une démarche de développement durable ambitieuse

**Développement durable, la FFT agit**
Depuis 2008, la FFT est résolument engagée dans une démarche volontaire et un plan d'actions ambitieux a été développé. Il s'articule autour de 3 objectifs principaux, qui se déclinent en près de 80 actions :
1. Intégrer le développement durable dans l'organisation de ses grands événements ;
2. Déployer une politique de développement durable à tous les niveaux des structures fédérales ;
3. Intégrer la responsabilité sociale et environnementale dans les activités du siège de la FFT.

Le rapport annuel développement durable 2010 est disponible sur www.fft.fr.

**Une ambition forte en matière de développement durable**

La volonté affichée, dès l'origine du projet, de rester à Paris, d'offrir un accueil plus confortable aux visiteurs, d'augmenter les surfaces d'espaces verts et d'optimiser l'utilisation des infrastructures montre que le projet porte intrinsèquement les valeurs du développement durable.

Preuve de son engagement, il a été décidé qu'une part significative du budget de l'opération soit allouée au financement des surcoûts d'investissement liés à ces questions, à savoir 5% des coûts travaux.

**Le Schéma directeur développement durable du projet**

Un Schéma directeur développement durable est en cours d'élaboration avec l'aide d'un cabinet spécialisé. Prévu pour fin 2011, ce document fondateur permettra de définir des objectifs précis à atteindre en la matière, plus particulièrement :

• **Utilisation de l'espace et écologie**

Avec la proximité immédiate du bois de Boulogne, les enjeux de protection des milieux naturels sont prioritaires. Par exemple, le Schéma directeur paysager permettra de retrouver des espaces de pleine terre qui reconstitueront un maillage écologique dans et autour du site.

• **Transports et réduction des émissions de $CO_2$**

Les bilans carbone® réalisés ont montré que les transports constituaient près de 90% des émissions de $CO_2$ liées à l'accueil du tournoi. Les questions d'amélioration de l'accessibilité du site en transport en commun et de promotion des modes de déplacement doux sont des enjeux-clés (lire p.13).

• **Energie**

Un audit énergétique a été réalisé par un cabinet spécialisé en 2010/2011. Il en ressort que le projet permettra des gains significatifs en matière de consommation énergétique. A noter que les efforts réalisés par la FFT dans ce domaine ont déjà permis des gains de près de 7% en trois ans.

• **Déchets**

Depuis 2009, la FFT met en œuvre un programme de valorisation des déchets produits lors du tournoi. Le projet représente une opportunité d'optimisation de la gestion des déchets sur le site.

• **Gestion des eaux sur le site**

Un audit exhaustif de la gestion des eaux est en cours de réalisation. Il permettra d'établir un plan d'actions de réduction et d'optimisation des consommations d'eau (collecte d'eaux pluviales, recyclages des eaux usées…).

• **L'accueil des visiteurs en situation de handicap**

Un Schéma directeur accessibilité à destination des personnes en situation de handicap est en cours de finalisation. Il a été réalisé en collaboration avec des associations concernées.

Par ailleurs, une réflexion est également menée sur l'opportunité d'une certification environnementale de tout ou partie de l'opération.

## Optimiser les retombées économiques et médiatiques pour pérenniser et optimiser les ressources de la FFT et ainsi assurer l'avenir du tennis français

La réussite du tournoi n'est pas que sportive. Elle est aussi économique et médiatique, ces deux domaines étant liés. Par exemple, les chaînes de télévision payent des droits de retransmission élevés et contribuent à la bonne santé des recettes tirées de la présence de marques dans l'enceinte du stade, assurées d'une exposition sur les petits écrans du monde entier. Pour maintenir son rang dans un univers très compétitif, Roland-Garros doit optimiser ses retombées économiques et médiatiques. Ce qui nécessite de faire évoluer l'enceinte.

Si le tennis français se porte très bien quantitativement (1er sport individuel et féminin avec près de 1,2 million de licenciés) et qualitativement (4 joueurs dans les 16 premiers* ; 1 joueuse au dixième rang* ; une finale de la coupe Davis en 2010), c'est parce qu'il profite des retombées de Roland-Garros. Elles donnent à la FFT les moyens de mener une politique ambitieuse en faveur du développement du nombre de pratiquants et du niveau des éléments au potentiel le plus élevé. Le nouveau stade contribuera à maintenir les ressources affectées à l'essor de ce sport.

* Situation au 26 septembre 2011

# L'organisation du site pendant le tournoi

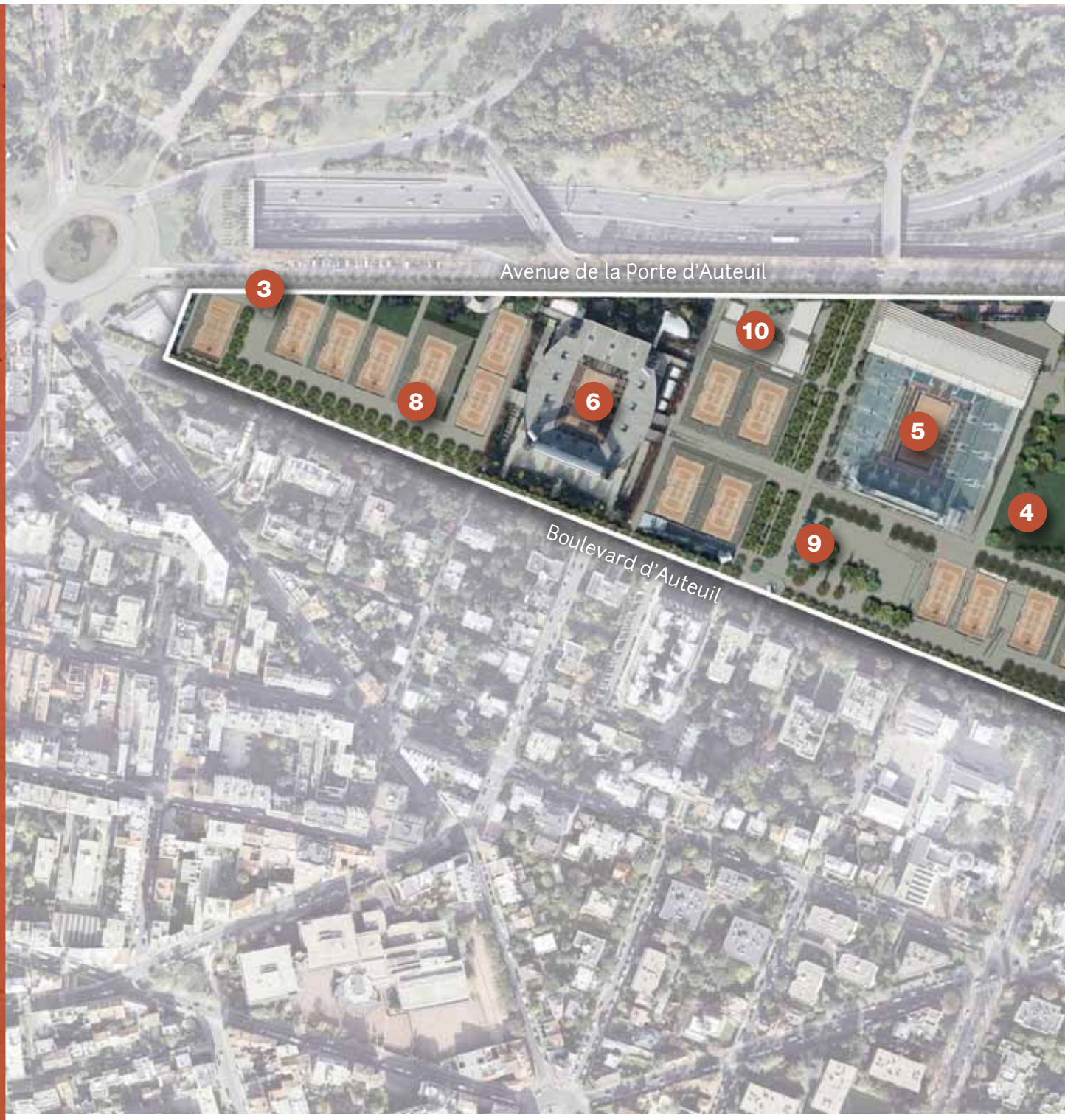

1 - Entrée Gordon Benett
2 - Entrée Molitor
3 - Entrée Fonds des Princes
4 - La nouvelle place des Mousquetaires
5 - Court Philippe Chatrier
6 - Court Suzanne Lenglen
7 - Le nouveau court
8 - Court de 2 000 places
9 - Village provisoire de TV
10 - Bâtiment de l'organisation du tournoi et terrasses
11 - Centre national d'entraînement (CNE)
12 - Centre sportif Jean Bouin

- Concession temporaire le temps du tournoi

Une localisation au sein du 16ème arrondissement de Paris au voisinage immédiat de Boulogne-Billancourt

PARTIE 2

# UNE OPERATION INDISPENSABLE À L'AVENIR DU TOURNOI ET DU TENNIS FRANCAIS

## Roland-Garros, un stade intégré à un environnement dynamique et attractif

Le projet de modernisation du stade Roland-Garros s'insère dans un secteur géographique plein d'atouts historiques, architecturaux, culturels, environnementaux... qui connaît, lui aussi, une profonde évolution.

### Le 16ème arrondissement de Paris : carte d'identité

**Situation :** sur la rive droite de la Seine, à l'Ouest de la capitale, l'arrondissement est bordé à l'Est par la Seine et à l'Ouest par le périphérique parisien, exception faite du bois de Boulogne qui se situe de l'autre côté de cette voie.
**Superficie :** 7,91 km²
**Nombre d'habitants :** 167 284 (au 1er janvier 2011)
**Densité :** 20 190 habitants/km²
**Equipements sportifs majeurs :** stade Roland-Garros, Parc des Princes, stade Jean Bouin...
**Espaces verts :** avec 846 hectares de bois (bois de Boulogne), 59 hectares de parcs, jardins et squares (Jardin des Serres d'Auteuil, parc de Bagatelle, jardin d'acclimatation…), c'est l'arrondissement le plus vert de Paris.
**Mais encore :** de nombreux musées, des lieux remarquables comme le Trocadéro, grand nombre d'ambassades et de consulats...
C'est un arrondissement d'abord résidentiel, mais aussi très prisé par les touristes.

### La ville de Boulogne-Billancourt : carte d'identité

**Superficie :** 6,17 km²
**Nombre d'habitants :** 112 233 habitants (au 1er juillet 2008), soit la ville la plus peuplée des Hauts-de-Seine
**Densité :** 17 876 habitants/km²
**Equipements sportifs majeurs :** piscine, patinoire…
**Espaces verts :** 40,87 hectares (jardin Albert Kahn, parc de Billancourt, jardin de l'Ile Seguin…)
**Mais encore :** pôle économique majeur, Boulogne-Billancourt accueille une douzaine de milliers d'entreprises, ce qui la place au rang de deuxième parc d'entreprises francilien après Paris.

## Le saviez-vous ?

Conformément à l'engagement pris par la Fédération Française de Tennis auprès du Stade Français, le nom du stade a été choisi en hommage à un ancien membre de ce club : Roland Garros, pionnier de l'aviation décédé dans un combat aérien de la première guerre mondiale en 1918.

# Roland-Garros : un tournoi de tennis majeur...

Créée en 1891 et implantée à la Porte d'Auteuil à Paris en 1928, cette épreuve est devenue la plus importante du monde sur terre battue, l'un des quatre rendez-vous principaux du circuit professionnel et un fleuron du patrimoine sportif français.

## Un tournoi et un site chargés d'histoire

1891-2011 : le tournoi de Roland-Garros a fêté cette année son 120e anniversaire ce qui en fait l'une des plus anciennes compétitions tennistiques du monde.

## Le stade Roland-Garros en quelques chiffres

1927: construction du stade
8,6 ha : c'est la superficie actuelle du stade
20 : c'est le nombre de courts en service aujourd'hui
37 500 : c'est le nombre de places assises proposées au public en 2011

## L'un des quatre tournois les plus importants du circuit

Roland-Garros fait partie du club très fermé des tournois de tennis du Grand Chelem. Il s'agit des quatre compétitions les plus prestigieuses du circuit international. Parce qu'elles ont une histoire riche et parce qu'elles sont les plus difficiles à gagner. A la différence d'autres compétitions, elles se déroulent sur deux semaines consécutives, accueillent 128 joueurs et 128 joueuses, se jouent en trois sets gagnants pour les hommes (deux d'habitude) et nécessitent de remporter sept matches d'affilée pour être titré.

## La plus grande épreuve du monde sur terre battue

Par ordre chronologique, le premier tournoi du Grand Chelem de l'année est l'Open d'Australie qui se tient en janvier à Melbourne. Le deuxième est Roland-Garros qui se joue fin mai-début juin. Suit Wimbledon qui se dispute fin juin-début juillet à Londres. Le quatrième et dernier est l'US Open qui se passe en septembre à New York.
Roland-Garros est devenu un événement majeur et un rendez-vous incontournable du sport mondial. En sa qualité d'unique Grand Chelem disputé sur terre battue, Roland-Garros fait naturellement figure d'exception. C'est probablement aussi la levée du Grand Chelem la plus difficile à gagner en raison de la spécificité de la surface. C'est aussi le seul stade parmi ceux du Grand Chelem à se situer dans l'enceinte d'un centre ville historique.

## Une réussite sur tous les plans

Le tournoi de tennis de Roland-Garros est un succès, et ce, sur de nombreux aspects:
**- sportif :** il réunit et sacre les meilleurs joueurs et joueuses du monde et il a écrit quelques-unes des plus belles pages de l'histoire du tennis ;
**- public :** il a attiré 465 000 spectateurs en 2011;
**- médiatique :** il est couvert par près de 1 500 journalistes venus du monde entier. Rien que concernant la télévision, près de 100 chaînes diffusent 7 400 heures de programme

L'organisation du site pendant le tournoi

(dont les deux-tiers en direct) dans plus de 200 pays ou territoires, pour une audience cumulée de 3 milliards de téléspectateurs. C'est l'épreuve tennistique la plus médiatisée à travers la planète et l'un des événements sportifs les plus couverts dans le monde, avec les jeux olympiques, la coupe du monde de football... ;

**- économique :** il a réalisé un chiffre d'affaires de plus de 140 millions d'euros en 2011, en progression de 5,6% par an en moyenne sur la dernière décennie ;

**- tennistique :** il procure à la Fédération Française de Tennis les ressources dont elle a besoin pour soutenir le tennis français dans toutes ses dimensions. C'est le premier sport individuel et féminin de notre pays (lire la rubrique FFT). Le succès économique du tournoi n'est donc pas un but mais un moyen.

## Roland-Garros : moteur économique du tennis français

Si le tennis français se porte bien, c'est en grande partie grâce à Roland-Garros. Le tournoi réalise à lui seul les trois quarts du produit annuel de la Fédération Française de Tennis (FFT). Il est donc le premier contributeur de la FFT, et de loin.

Grâce au tournoi de Roland-Garros, la FFT est en bonne santé économique : elle ne s'endette pas, dispose des moyens d'investir pour moderniser ses installations et a ainsi pu consacrer 68 millions d'euros au tennis français en 2010.

Ces investissements ont été dévolus équitablement entre le soutien des ligues régionales, des comités départementaux et des clubs, l'amélioration des équipements et le développement de la pratique, en particulier chez les jeunes.

# ... mais dont le statut est menacé

La réussite du tournoi de Roland-Garros ne doit pas occulter les problèmes qui se posent à lui : la saturation du site et l'inadaptation de bon nombre de ses infrastructures, qui risquent d'assombrir son avenir et celui du tennis français. D'autant que la concurrence des autres épreuves est de plus en plus vive. Face à cette situation, la Fédération Française de Tennis a étudié un projet de modernisation du stade, en envisageant même son déménagement. Finalement, elle a choisi de rester à Paris conjuguant ainsi passé et avenir.

## Une histoire ponctuée d'évolutions dans le sens de la qualité

En 83 ans d'existence, mais surtout à partir du milieu des années 1970, la FFT a développé régulièrement le stade Roland-Garros afin qu'il reste au meilleur niveau. Concrètement, elle a raisonnablement étendu sa superficie et amélioré ses installations pour leur permettre de rester au niveau des meilleurs standards internationaux.

Aujourd'hui, l'heure n'est plus à la course au gigantisme pour les équipements sportifs, et la FFT l'a bien compris en proposant un projet raisonné, durable et résolument axé sur le qualitatif.

## Un espace trop restreint et des équipements dépassés

En dépit de sa réussite et des évolutions passées, le stade Roland-Garros est exposé à des difficultés importantes depuis quelques années. Trop à l'étroit sur son site de 8,6 hectares, il est confronté à une problématique de capacité et de qualité d'accueil. Par ailleurs, il dispose d'infrastructures trop souvent inadaptées aux attentes, d'aujourd'hui et, a fortiori, de demain, de ses principaux publics : circulation difficile, absence de protection contre les aléas météorologiques, éclairage insuffisant...

## Une montée de l'insatisfaction aux conséquences potentiellement lourdes

Les problèmes du stade Roland-Garros affectent l'ensemble des parties prenantes du tournoi toujours plus nombreuses et exigeantes :

**- les joueurs et leur entourage :** ils manquent de place pour se préparer, se concentrer et se restaurer ;

**- les spectateurs :** ils ont beaucoup de mal à trouver un havre de paix pour, par exemple, déjeuner tranquillement ; ils sont obligés de faire la queue auprès de tous les services : points de restauration, toilettes…

**- les médias :** ils ne disposent pas des équipements suffisants en termes quantitatifs et qualitatifs pour faire leur travail de manière optimale, d'autant qu'ils sont toujours plus nombreux à couvrir le tournoi. De plus, en échange de droits élevés, les chaînes de télévision pâtissent des interruptions voire des absences de matches dues à la pluie ;

**- les partenaires :** la FFT souhaite leur proposer un emplacement optimisé pour le village et de meilleures places sur les courts ;

**- tous les « acteurs » :** ils éprouvent de grandes difficultés à se déplacer à cause de l'engorgement des circulations. Ces dernières ne représentent qu'un quart de la superficie du stade.

## Un avenir menacé

La montée de l'insatisfaction des différentes parties prenantes du tournoi entrainerait inévitablement des conséquences négatives. Elle génèrerait une altération de la qualité et de l'image de l'épreuve et donc un moindre intérêt de la part des joueurs, spectateurs, médias, téléspectateurs, partenaires... ce qui affaiblirait la santé financière de l'événement. Et comme le tournoi constitue la principale ressource de la FFT, c'est l'ensemble du tennis français qui pâtirait de la situation. Sans parler des conséquences pour l'économie régionale qui « perçoit » actuellement 250 millions d'euros de retombées de l'événement chaque année.

## Un risque de " déclassement " du tournoi par rapport à ses concurrents

Pour les champions de tennis, il n'existe pas de position acquise. Leur classement est remis en jeu à chaque compétition. Il en va de même pour les tournois. Même si les quatre épreuves du Grand Chelem bénéficient d'un prestige particulier, elles n'en sont pas moins soumises à la concurrence. Le tournoi de Roland-Garros n'y échappe pas. Il est confronté à deux types d'« adversaires ».

## Le plus petit des tournois du Grand Chelem

La première catégorie comprend les trois autres levées du Grand Chelem. Le comparatif est parlant (voir encadré p.8). Roland-Garros est le plus petit de ces tournois au regard de trois critères importants : la superficie, la capacité d'accueil et la fréquentation.

Par ailleurs, Roland-Garros est dépourvu de court(s) à couverture amovible contrairement à deux des autres membres du « club » Grand Chelem : Wimbledon en possède un depuis 2009 et l'Open d'Australie en compte deux et ce depuis de nombreuses années (1988 pour le premier, 2000 pour le deuxième). Si Roland-Garros ne faisait rien, l'écart en sa défaveur se creuserait car certains de ses « homologues » travaillent à des projets d'extension-modernisation de leurs installations.

## D'autres tournois très ambitieux

Mais la concurrence n'est pas seulement le fait des autres levées du Grand Chelem. Elle est aussi de plus en plus

pressante de la part de tournois importants mais de statut inférieur qui visent plus haut. Par exemple, Shanghaï et Madrid. Comme Roland-Garros, ce dernier se déroule sur terre battue. Et il dispose de trois courts à couverture amovible depuis 2009. Sans parler du fait qu'il s'appuie sur la relation privilégiée des joueurs espagnols avec cette surface qu'ils dominent largement depuis des années.

## La nécessité de mettre au point une solution durable

Pour empêcher le déclin du tournoi de Roland-Garros, la Fédération Française de Tennis a lancé au début des années 2000 une réflexion portant sur sa modernisation. Au départ, cette démarche s'inscrivait dans le cadre de la candidature de la Mairie de Paris à l'organisation des Jeux Olympiques d'été de 2012. Après l'échec de la candidature parisienne, la FFT dut revoir son dossier en 2008. Suite à des oppositions, elle a finalement travaillé sur deux scénarios bien distincts. D'une part, la modernisation du site historique qui passait par la recherche d'un modèle économique viable et l'investissement de nouveaux espaces. Cette recherche de nouveaux espaces excluait les couvertures de l'A13 ou du boulevard périphérique, car celles-ci, outre le fait d'être hors de la portée financière de la FFT, créaient une rupture de la continuité du stade. D'autre part, la FFT a étudié en 2010 la possibilité d'une relocalisation hors de Paris, mais toujours en Ile-de-France, qui aurait offert la possibilité de prendre un nouveau départ. Trois territoires ont présenté un dossier mettant en avant leurs atouts : Gonesse dans le Val d'Oise, Marne-la-Vallée en Seine-et-Marne et Versailles dans les Yvelines.
Le choix de rester à Paris a été voté le 13 février 2011 par l'Assemblée Générale de la FFT.

## Zoom sur la Fédération Française de Tennis

Créée en 1920, ayant son siège social dans le stade Roland-Garros et présidée par Jean Gachassin, la Fédération Française de Tennis est une association de loi 1901 en charge par délégation ministérielle de promouvoir, de gérer et de développer le tennis en France dans toutes ses dimensions et pour tous les publics et tous les niveaux (pratique, enseignement, compétitions individuelle et par équipes...) ; de réunir, de coordonner et de soutenir les clubs affiliés ; d'assurer la représentation de la France dans les compétitions internationales (Coupe Davis pour les hommes, Fed Cup pour les femmes, Jeux Olympiques...) et d'organiser de grands tournois pour les joueuses et joueurs de haut niveau : Roland-Garros bien sûr, mais aussi le BNP Paribas Master qui se dispute au Palais omnisports de Paris-Bercy. A noter que c'est la seule fédération sportive française à proposer chaque année un événement d'envergure mondiale comme Roland-Garros.

Les recettes du tournoi (140 millions d'euros en 2011) permettent à la FFT d'assurer la quasi-totalité du financement du projet : 88 % des fonds proviendront de la FFT.

## Le tennis français en chiffres*

- 1 134 571 000 licenciés(iées)
- 1er sport individuel et féminin de France
- 5 millions de pratiquants
  dont 575 262 âgés de 18 ans ou moins
- 8 308 clubs
- 32 715 courts
- 18 900 enseignants (5 500 moniteurs, 3 400 assistants moniteurs et 10 000 initiateurs)
- 392 051 joueurs(euses) classés(ées)
- 11 603 tournois
- 2 087 450 matches

* Sources : statistiques FFT / année sportive 2010

PARTIE 3

# LES ACTEURS ET LE FINANCEMENT

## Les acteurs : un “ travail d’équipe ”

Autour de la Fédération Française de Tennis, d’autres parties jouent un rôle dans la matérialisation du projet de modernisation du stade Roland-Garros.

### La Fédération Française de Tennis (lire encadré p.24)

Organisatrice du tournoi de Roland-Garros, elle est à l’origine du projet de modernisation du stade éponyme. Elle fera réaliser les travaux qu’elle autofinancera à 88%.

### La Mairie de Paris, soutien de la FFT

La Mairie de Paris subventionne le projet à hauteur de 20 millions d’euros et a proposé à la FFT une convention d’occupation d’une durée de 99 ans pour le site de Roland-Garros (incluant les nouvelles installations).
En outre, la FFT s'est rapprochée de la Mairie de Paris pour s'assurer que son projet est en adéquation avec les usages et le patrimoine du site existant.

### Une belle santé du tennis dans sa pratique loisir comme dans sa pratique compétition

Pour assurer ses missions, la FFT s’appuie en particulier sur un réseau très structuré composé de 36 ligues régionales, 84 comités départementaux et 8 308 clubs. Son engagement est récompensé.
Avec près de 1,2 million de licenciés(iées), un chiffre en progression quasi constante depuis une décennie, le tennis est le premier sport individuel et féminin de France. Si la pratique du tennis loisir affiche une belle santé, le haut niveau se porte bien aussi. Chez les hommes, on recense pas moins de neuf Français dans les 100 premiers mondiaux, dont quatre situés entre la septième et la seizième place : Jo-Wilfried Tsonga (7e), demi-finaliste à Wimbledon en 2011, Gaël Monfils (9e), demi-finaliste à Cincinnati, Gilles Simon (12e), victorieux à Hambourg et Richard Gasquet (16e)*. Ces joueurs et d'autres ont conduit la France en finale de la Coupe Davis en 2010.
Chez les femmes, on compte cinq françaises dans le top 100, dont une joueuse, Marion Bartoli, classée au dixième rang* et demi-finaliste à Roland-Garros en 2011.

### Roland-Garros première source de revenus de la FFT…

Le dynamisme du tennis français, c'est en grande partie au tournoi de Roland-Garros qu'on le doit. Ses bénéfices permettent à la Fédération d’être solide financièrement – ce qui n’est pas le cas de toutes les fédérations sportives – et de mener à bien ses missions de service public dans les meilleures conditions possibles. C’est un modèle vertueux et pertinent puisque le tennis professionnel, incarné par le tournoi de Roland-Garros, soutient le tennis amateur. En 2010, la FFT a réalisé un produit de 177,5 millions d’euros, un record en dépit de la crise économique, contre des charges s’élevant à 165,4 millions d’euros. La progression régulière des recettes (+ 5% par an en moyenne depuis 2000) démontre sa capacité à les pérenniser et même à les développer. A lui seul, le tournoi de Roland-Garros a représenté 140 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2011, soit un peu plus des trois-quarts du produit de la FFT. C’est donc le premier contributeur de revenus de la Fédération, et de loin. A titre de comparaison, la recette des licences n’a atteint que 7 millions d’euros, soit près de vingt fois moins.

* Situation au 26 septembre 2011

## ... et soutien indispensable au tennis amateur

Grâce au tournoi de Roland-Garros, les grands indicateurs comptables 2010 de la FFT sont au vert : 21,8 millions d'euros de marge brute d'autofinancement, 13,5 millions d'euros d'investissements, 7,8 millions d'euros de résultat net, aucun endettement et un niveau de réserves constituées pour la modernisation du stade atteignant 50 millions d'euros. Toujours grâce à cet événement, la FFT a pu consacrer 68 millions d'euros au tennis français en 2010, dont 37,4% ont servi à soutenir la vie des ligues régionales, des comités départementaux et des clubs, et 30,6% ont été affectés au développement de la pratique, à la formation (en particulier des jeunes et des joueuses et joueurs au potentiel le plus élevé), aux compétitions nationales et aux activités éducatives, sociales et solidaires qui visent à favoriser la pratique chez les scolaires et des publics n'y ayant pas facilement accès, comme par exemple les personnes handicapées. Le troisième tiers étant dédié à la modernisation du stade Roland-Garros qui sera quasiment autofinancée par la FFT.

## Evoluer pour donner le meilleur avenir au tennis français

Si le tournoi Roland-Garros devait décliner dans le futur, ces actions devraient être revues à la baisse. La réussite économique de cet événement est donc essentielle pour la FFT. C'est la raison pour laquelle elle est si active pour la pérenniser et même l'optimiser. Durant ces quinze dernières années, elle a investi près de 200 millions d'euros dans l'amélioration du stade. Le projet de modernisation en cours conserve cette ambition afin de donner le meilleur avenir au tennis et au sport français.

# Le financement : à la portée de la Fédération Française de Tennis

Forte de sa solidité économique, elle est en mesure de payer presque intégralement le coût des travaux de modernisation du stade Roland-Garros, sans hypothéquer son avenir. Grâce également au soutien de la Mairie de Paris.

Un investissement important mais à la portée de la FFT, c'est le résumé de la situation concernant l'aspect financier du projet de modernisation du stade Roland-Garros. Le coût estimé de cette opération s'élève à 273 millions d'euros (valeur 2015).

## Une réserve de 50 millions dédiée aux investissements lourds

Si la FFT avait opté pour l'une des trois propositions de relocalisation ailleurs en Ile-de-France, la facture de 273 millions d'euros aurait été multipliée par deux. Mais, dans cette hypothèse, le modèle économique aurait été très différent puisque le nombre de spectateurs aurait été multiplié par deux, compte-tenu d'une capacité d'accueil beaucoup plus importante. Par ailleurs, tout ne sera pas à payer en une seule fois, puisque les travaux s'échelonneront sur quatre ans. Surtout, la Fédération peut financer cette addition : sa santé financière solide et sa gestion rigoureuse et avisée le lui permettent. En 2010, elle disposait d'une réserve de 50 millions d'euros destinée à des investissements lourds.

## 88% de l'investissement supporté par la FFT

Dans ce contexte, la FFT pourra régler l'essentiel du coût de réalisation de ce projet sans mettre en péril son avenir. Selon le plan de financement prévisionnel, elle prendra à sa charge 233 des 273 millions d'euros prévus, soit près de 88% de la facture. Son engagement prendra deux formes : la mobilisation de ses fonds propres (85 millions d'euros) et le recours à l'emprunt à hauteur de 148 millions d'euros (garanti à moitié par la Mairie de Paris) assorti d'annuités de remboursement tout à fait supportables (9,9 millions d'euros sur vingt-cinq ans). Le solde, c'est-à-dire 40 millions d'euros, devrait être financé grâce à l'obtention de subventions publiques, dont une de 20 millions d'euros de la Mairie de Paris.

## Un nouveau loyer pour les terrains

L'effort financier de la Fédération sera d'autant plus soutenable qu'elle devrait percevoir des recettes supplémentaires dans le futur grâce à la dynamisation du tournoi et qu'elle a obtenu, de la part de la Mairie de Paris, une convention d'occupation du domaine public, sur les terrains nécessaires à son activité, de quatre-vingt-dix-neuf ans. Cette durée exceptionnelle s'explique par l'importance des investissements supportés par la FFT. En contrepartie, cette dernière devra verser une redevance annuelle à la Mairie de Paris. De 2012 à 2015, elle s'élèvera à 3 millions d'euros. A partir de 2016, c'est-à-dire quand le nouveau stade Roland-Garros sera achevé, elle atteindra 6 à 6,5 millions d'euros, en fonction du chiffre d'affaires du tournoi. Ce loyer tient compte du caractère non lucratif de la Fédération.

COURT
PHILIPPE CHATRIER
FEDERATION FRANCAISE DE TENNIS

PARTIE 4

# LES MODALITES DE LA CONCERTATION

## Pourquoi concerter ?

Le projet de modernisation du stade Roland-Garros n'intéresse pas que le monde du tennis. Il concerne aussi les habitants et usagers du secteur où est implanté cet équipement, et plus largement, le grand public. Un dispositif complet d'information et d'expression a été mis en place à son intention pendant toute la durée de la concertation.

Le projet de modernisation de Roland-Garros présentant de forts enjeux socio-économiques et ayant un impact important sur son environnement, la FFT a saisi la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) le 22 juin 2011. Cette autorité administrative indépendante a pour mission de déterminer les modalités de participation du public au processus de décision.

### Le choix de la concertation

Le 6 juillet 2011, elle a jugé qu'il n'était pas nécessaire d'organiser un débat public mais a recommandé une concertation avec un garant. Elle a expliqué ce choix en avançant que si la dimension du projet est nationale, ses conséquences environnementales sont locales. Le même jour, la CNDP a précisé les modalités de la concertation. Elle doit faire une large place à l'information et à l'expression du public. Elle doit porter sur l'adéquation des transports publics, sur la relocalisation des serres supprimées et des collections végétales qu'elles abritent ainsi que sur les modalités d'information du public pendant l'enquête publique et la phase chantier. Cette concertation fera l'objet d'un compte-rendu rédigé par le garant et rendu public.

### Un garant gage de sincérité et de transparence de l'information

La nomination d'un garant par la CNDP – en l'occurrence M. Jean-Pierre Tiffon – chargé de veiller au bon déroulement de l'opération est une assurance pour les citoyens. Son rôle est d'apporter toutes les garanties de sincérité et de transparence dans l'information mise à disposition du public et lors des réunions publiques. Il observe et analyse le déroulement de l'opération, facilite les échanges entre les différents participants, intervient à tout moment pour favoriser l'expression des citoyens et la qualité des réponses attendues... En revanche, il n'est pas l'organisateur de la concertation et il ne se prononce pas sur le fond du projet ni sur son opportunité.

# Informations pratiques

## La période

La concertation se déroulera du samedi 8 octobre au dimanche 20 novembre 2011 inclus.

## Les outils

Complet, le dispositif prévu donnera au public les moyens de s'informer et de s'exprimer sur ce projet :

### Les réunions publiques

Ces réunions, ouvertes à tous, se dérouleront au siège de la FFT.

**> Deux généralistes**

- Réunion publique d'ouverture : lundi 10 octobre à 20h15
- Réunion publique de clôture : mardi 15 novembre à 18h30

**> Trois thématiques**

Elles sont organisées dans un souci de dialogue d'approfondissement du projet :

- Réunion n°1 - lundi 17 octobre à 18h30 : les aménagements du stade (volet 1).

Au programme : le plan guide dans ses dimensions paysagère et organisationnelle, le nouveau court dans le Jardin des Serres d'Auteuil et le projet de Jardin Botanique, les transformations du court central Philippe Chatrier ;

- Réunion n°2 - jeudi 20 octobre à 18h30 : les aménagements du stade (volet 2).

Au programme : retour sur le plan guide et zoom sur les autres équipements du stade (le centre national d'entraînement, le Fonds des Princes…) le sport scolaire et de proximité...

- Réunion n°3 - jeudi 3 novembre à 20h : le stade dans son environnement.

Au programme : la gestion des flux, des transports et de la phase chantier, les usages du nouveau stade Roland-Garros à l'année, les orientations développement durable du projet.

### > Une audition publique

Une audition des différents acteurs par le garant de la concertation sera organisée mercredi 9 novembre à 18h30.

Le 30 novembre, la FFT et le garant de la concertation remettront respectivement le compte-rendu et le bilan de la concertation à la CNDP.

### Le site internet dédié

Grâce à www.concertation-rolandgarros.fr, le public peut s'informer sur le projet et s'exprimer via un formulaire de participation.

### Les expositions

Des panneaux d'exposition présentant le projet sont consultables sur plusieurs sites :
- au siège de la Fédération Française de Tennis ;
- à la mairie du 16ème arrondissement de Paris ;
- à la mairie de Boulogne-Billancourt.

Expositions visibles pendant toute la durée de la concertation.

### La lettre d'information projet

Publiée régulièrement, elle permettra au public de suivre l'avancée du projet pendant toute la durée de la concertation.

### Les registres d'expression

Destinés à recueillir les suggestions et remarques du public, ils seront mis à disposition sur plusieurs sites :
- au siège de la Fédération Française de Tennis ;
- à la mairie du 16ème arrondissement de Paris ;
- à la mairie de Boulogne-Billancourt.

Registres accessibles pendant toute la durée de la concertation aux jours ouvrés.

**Adresses utiles :**

Siège de la Fédération Française de Tennis (accès piétons et voitures) : Stade Roland-Garros - 8, avenue Gordon Bennett 75016 Paris

Mairie de Boulogne-Billancourt :
26, avenue André Morizet - 92100 Boulogne-Billancourt

Mairie du 16ème arrondissement :
71, avenue Henri Martin - 75016 Paris

# Le calendrier : rétrospective et prospective

Du lancement de l'idée au début des années 2000 à sa concrétisation totale prévue pour 2016, pas moins d'une quinzaine d'années auront été nécessaires pour mettre en œuvre le projet de modernisation du stade Roland-Garros. Ce long délai s'explique par la complexité de l'opération et de son contexte. Mais cette maturation lente a eu une conséquence positive : elle a permis de mettre au point un programme très abouti.

**Début des années 2000**

La FFT lance l'idée d'une extension du stade Roland-Garros incluant la réalisation d'un nouveau court central de 15 000 places doté d'un toit rétractable.

**2005**

La FFT présente une variante de ce projet dans le cadre de la candidature de Paris à l'organisation des Jeux Olympiques (JO) de 2012. Ce projet est abandonné suite à l'échec de la candidature de Paris.

**2008**

La FFT présente un deuxième projet d'extension, sur le site du stade Georges Hébert. Finalement, des problèmes techniques ne permettent pas de développer ce projet de telle sorte que la FFT entreprend un travail sur deux scénarios : la délocalisation du stade ou l'optimisation du site historique.

**2010**

- 24 novembre : la Commission départementale de la nature, des paysages et des sites donne sur l'opportunité de poursuivre les réflexions sur le réaménagement de Roland-Garros sur le territoire parisien.

- 14 décembre : le Conseil de Paris vote pour le maintien de Roland-Garros à Paris et le projet d'étendre dans la zone Nord du Jardin des Serres d'Auteuil.

**2011**

- 13 février : la FFT choisit de maintenir le stade Roland-Garros à la Porte d'Auteuil plutôt que de le relocaliser à Gonesse-Plaine de France, Marne-la-Vallée ou Versailles.

- 29 mars : le Conseil de Paris définit les modalités de concertation et les objectifs nécessaires à la révision simplifiée du Plan local d'urbanisme (PLU) sur le site de Roland-Garros.

- 24 juin : la CNDP lance la concertation publique sur le projet de révision simplifiée du Plan local d'urbanisme sur le site de Roland-Garros.

- 12 juillet : le Conseil de Paris vote pour la signature d'une convention avec la FFT afin de lui permettre de mettre en œuvre son projet de modernisation du stade Roland-Garros.

## Calendrier prévisionnel

**Novembre 2011 :**

Compte-rendu de la FFT et bilan du garant de la concertation.

**Janvier-février 2012 :**

Enquête publique de la révision simplifiée du Plan local d'urbanisme (PLU).

**2012**

- Printemps : le Conseil de Paris se verra soumettre le projet de révision simplifiée du PLU sur le site de Roland-Garros pour approbation.

- Engagement des travaux du centre national d'entraînement (CNE).

**2013**

Livraison du nouveau centre national d'entraînement (CNE) sur le site du stade Georges Hébert.

**2014/2015**

Livraison du court dans la zone Sud-Est du Jardin des Serres d'Auteuil et de la place des Mousquetaires.

**2015**

Livraison des courts du Fonds des Princes et du bâtiment de l'organisation du tournoi.

**2016**

Fin de la modernisation du court central Philippe Chatrier et des aménagements extérieurs.

## La phase travaux : minimiser les impacts au maximum

**Toutes les mesures seront prises pour limiter le bruit, les gênes à la circulation et au stationnement, les dégradations de l'espace public... pendant le chantier.**

Respectueux de l'environnement, le projet de modernisation du stade Roland-Garros ne le sera pas seulement quand le tournoi nouvelle version sera opérationnel. Il le sera aussi en amont, c'est-à-dire pendant la phase de travaux qui s'étendra sur près de quatre ans, de 2012 à 2016. La FFT prendra toutes les dispositions utiles afin que le chantier nuise le moins possible aux riverains, aux usagers du quartier, aux espaces publics, aux sites protégés, etc.

**Cahier des charges strict pour les entreprises**

Les entreprises qui réaliseront les travaux devront respecter un cahier des charges strict. Elles seront contrôlées régulièrement et soigneusement pour s'assurer du bon respect des clauses. Si des manquements sont constatés, les intervenants devront y remédier. La préservation de l'environnement sera garantie par un ensemble de mesures de sécurisation, de limitation des troubles (bruit, entrave à la circulation et au stationnement, dégradation des espaces publics et protégés…), d'information, de signalisation... La FFT travaille également à l'élaboration d'une charte de gestion des travaux.

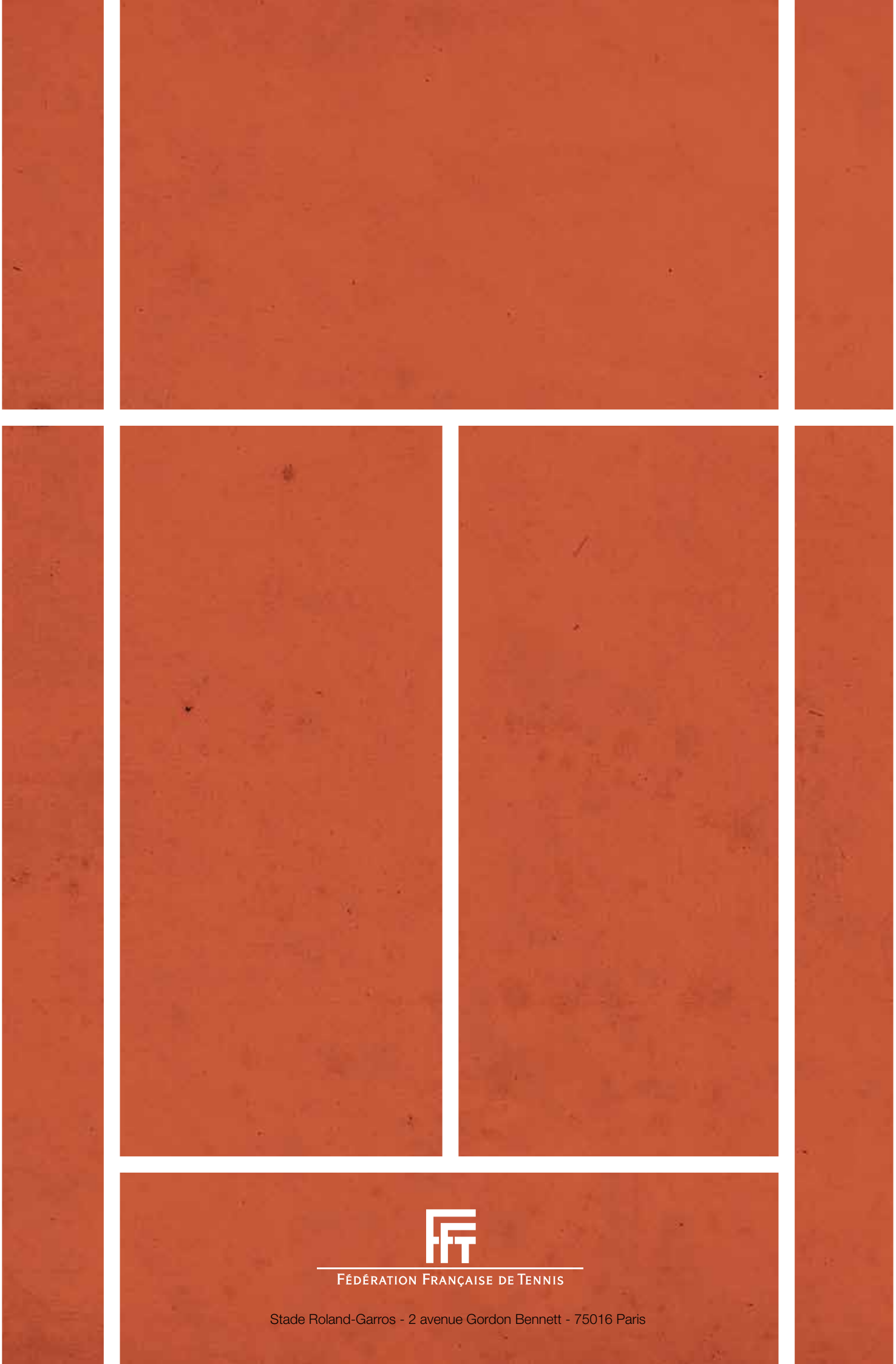

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS

Stade Roland-Garros - 2 avenue Gordon Bennett - 75016 Paris

sennse • 7538 - Crédits photos : FFT – p.18 : Vladimir Liverts - Fotolia.com